

PROJET D'ACTIVITES 2023/2024

Ce projet d'activités s'inscrit dans la continuité de celui de 2022/2023 en poursuivant la diffusion des pratiques coopératives de la maternelle au Cm2 dans le département de la Vienne. Il s'articule autour de 3 objectifs poursuivis dans la motion d'orientation 2020-2023 de la fédération OCCE.

– Clarifier les fonctions et reconnaître l'investissement de chacun (salariés et bénévoles) dans notre Fédération : Former tout un chacun au fonctionnement associatif (ordre du jour, animation de la parole, responsabilités de chacun, organisations possibles...), optimiser le fonctionnement de l'AD 86 en permettant et en valorisant l'implication de chacun

– Développer une écoute active du terrain : Se donner le temps et les moyens de consulter les mandataires de coopératives scolaires pour connaître les réussites et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des pratiques pédagogiques coopératives. Concevoir des actions qui répondent à ces besoins.

– Exercer et éduquer à une pensée critique

Notre projet doit être lucide et réaliste. Tout en étant ambitieux, il ne pourra se réaliser qu'à la mesure des moyens humains et financiers de l'Association.

1. VIE ASSOCIATIVE : Favoriser l'horizontalité & la mise en réseau :

Autonomie et solidarité sont les valeurs de l'OCCE de la Vienne qui regroupe 269 coopératives (27 199 coopérateurs) en une seule et même association.

L'élaboration et la réalisation de projets coopératifs doivent permettre aux enseignants de développer l'entraide et la coopération dans leurs écoles.

Le recours à la visioconférence doit permettre de faciliter l'aide aux mandataires. Elle permet d'aider à distance la prise en main ou la formation à l'utilisation de l'outil comptable en ligne Retkoop. Des rendez-vous réguliers en ligne « le S'COOP » avec une thématique ciblée (saisir une écriture comptable, la régie d'avance, ventes à l'école...) avec un format court de 30 minutes seront proposés pour informer les mandataires et permettre 100% de saisie comptable en ligne sur Retkoop.

Elle pourra être utilisée/proposée pour certains Conseils d'Administration pour permettre aux administrateurs domiciliés loin du siège départemental d'y participer et de réunir de façon ponctuelle le bureau pour traiter de points administratifs précis.

Pour augmenter la participation et les votes présentés en Assemblée Générale, l'outil de vote en ligne (Retkoop) sera de nouveau utilisé.

Des commissions structurant la vie de l'association et ses missions afin de gagner en efficacité pourraient être créées. Les membres du conseil d'administration pourront ainsi, selon leurs souhaits, s'investir particulièrement dans la question des finances, de la pédagogie ou de la communication, de manière à être force de proposition dans l'un de ces trois domaines. Impliquer davantage le Conseil d'administration dans les propositions d'idées nouvelles relatives à la mise en œuvre de nouvelles actions pédagogiques, de stages et inciter à participer à des stages inscrits au Plan Fédéral de Formation en 2023/2024.

L'investissement grandissant des bénévoles permet la tenue de permanences de vente de livres Lire C'est Partir, la création d'une liste de diffusion coopérateurs, l'enregistrement des affiliations, la connaissance des actions par l'animation au sein des classes, le suivi des dossiers de demande d'aide à projets, la représentation de l'Association lors d'événements de communication, la mise en place d'actions au sein des classes, la création de malles pédagogiques thématiques, l'enregistrement et le classement des ressources données par CANopé. Un questionnaire transmis au Conseil d'administration consécutif à l'Assemblée Générale permettrait de connaître le champ d'investissement de chacun (aide administrative, co-animations, participer aux temps d'échanges institutionnels, s'investir dans la vie fédérale, expérimentation de projets).

Des permanences ont lieu de manière régulière les mercredis après-midis et pendant les vacances pour permettre de rencontrer animateur et administrateur, d'emprunter des jeux et des ouvrages pédagogiques, d'acheter des livres Lire C'est Partir.

Rendre attractif l'investissement au sein du Conseil d'Administration en rendant visible les actions de l'Association Départementale par le biais des réseaux sociaux en poursuivant la communication régulière d'événements via les pages Facebook, Instagram et twitter de l'OCCE 86 ainsi que par le biais d'outils de communication locaux (Poitiers Mag, Presse locale, A&E...)

Le numéro de rentrée et celui de fin d'année scolaire *La lettre aux coopés* qui présentent l'association et les actions sont largement diffusés par voie postale et électronique. Ils reprennent les informations ponctuelles de la vie de l'AD, le suivi de la mise en œuvre des actions, des informations pour les mandataires et les services proposés. Au cours de l'année, les informations sont relayées principalement par le biais de listes de diffusion sous forme de lettres électroniques. Le site internet est régulièrement mis à jour. La mutualisation de certaines pages permet un relais régulier d'informations fédérales et de mises à jour des informations juridiques et administratives.

Les liens avec la DSDEN et l'INSPE se renforcent peu à peu. L'OCCE participe à la formation des nouveaux directeurs et des enseignants dans le cadre du Plan Départemental de Formation en proposant des animations pédagogiques (les messages clairs, l'argent à l'école, le théâtre, un projet coopératif, les discussions philosophiques). Elle concourt à la formation des nouveaux enseignants dans le cadre du module conduite de projet – volet artistique à l'INSPE.

Elle est en relation régulière avec le Directeur Vie scolaire pour contribuer à la bonne gestion de la coopérative scolaire et l'accompagnement des nouveaux directeurs.

Pour valoriser les actions de l'Association et les faire connaître davantage une audience auprès du DASEN sera sollicitée.

Le partenariat avec le CRED sera renouvelé avec la mise en œuvre du projet « Cap ou pas Cap' » qui reprendra l'action « Porté Disparu » développé par la Fédération OCCE -chantier Eco'coop. Poursuivre le travail avec les conseillers pédagogiques (partage de ressources, promotion du Conservatoire des pratiques Coopératives, co-animations...)

Par ailleurs, l'implantation du siège associatif au sein de la Ligue de L'Enseignement de la Vienne doit faciliter la mise en relation, la connaissance et la complémentarité d'actions de ces associations partenaires de l'École en intégrant, par exemple, un livret d'actions à destination des directrices et directeurs d'écoles. Par ailleurs, des actions communes pourront être développées dans le cadre de Collectifs : Laïcité et Lutte contre harcèlement. Ces collectifs sont des espaces d'échanges, de réflexions entre partenaires associatifs et institutionnels.

L'OCCE 86 cherche à engager de nouvelles relations partenariales et ainsi diversifier nos sources de financement pour renouveler nos actions ou leur donner un plus fort rayonnement. La participation au dispositif *Parcours Citoyen* de la Ville de Poitiers permet de donner de la visibilité au Conseil de Coopération, instance centrale de la coopération en classe, en particulier et aux actions de l'OCCE 86 de manière plus générale.

Le développerment du travail en réseau avec les acteurs locaux (médiathèques, maison de quartier, MJC, salles de spectacles) permet de faire davantage rayonner et d'ancrer les projets concernés sur ces territoires.

Il s'agira, en outre, de négocier avec le Crédit Mutuel une tarification juste et équitable mais aussi d'apporter aux mandataires des services permettant d'améliorer et de simplifier la gestion des coopératives (Banque à Distance) en permettant la consultation des comptes en ligne ainsi que d'effectuer des virements.

2. LA VIE DE NOS COOPERATIVES : Tisser notre culture commune :

Le Conseil d'administration souhaite soutenir les équipes et les enseignants qui le demandent en leur proposant des interventions au niveau des conseils de maîtres ou en classe pour expliquer et faire vivre les bénéfices de la coopération et aider les collègues à mettre en place des conseils de coopératives, à utiliser l'agenda coopératif, à mettre en œuvre les messages clairs., promouvoir la plus-value pédagogique de la coopération.

La commission d'aide à projets soutient et aide les enseignant.es dans la mise en place de leurs propres projets coopératifs par le biais d'aides financières (une enveloppe de 3500€ sera allouée). Elle peut leur apporter des ressources pédagogiques leur permettant de mettre en œuvre leur projet.

Par ailleurs, les enseignants peuvent être aidés dans la gestion comptable des projets ERASMUS + ou dans l'utilisation de la plateforme de financement collaboratif *La Trousse à Projets*.

2.1 Accompagnement juridique, comptable et administratif des mandataires :

L'OCCE 86 maintient une attention particulière pour aider les enseignantes qui ont des difficultés au moment de la clôture des comptes de l'année écoulée et pour accompagner les nouveaux mandataires dans leur prise de fonction. Être réactif dans les réponses aux questions est indispensable pour maintenir un service de qualité auprès des coopératives afin d'obtenir 100% d'adhésions et de CRF validés au 31/12/2023.

Accroître le nombre de mandataires utilisant Retkoop pour la saisie comptable quotidienne sur préconisation du Commissaire aux comptes est un des objectifs prioritaires afin d'envisager une certification des comptes des coopératives lors du contrôle annuel du cabinet comptable en plus de celle des comptes du siège départemental. Les coopératives scolaires sont sontrôlées de manière régulière. Ainsi la diffusion des cahiers comptabilité papier sera arrêtée d'autant que le plan comptable n'y est plus à jour et les coopératives utilisant Comptacoop Web seront incitées à utiliser Retkoop.

Les formations pour les nouveaux mandataires sont proposées au sein des écoles ou au siège départemental ou par visioconférence. Ainsi être disponible et réactif dans les réponses par mail ou téléphone aux questions des mandataires est indispensable pour assurer une gestion transparente et cohérente avec la circulaire 2008. Accroître les formations thématiques à distance (saisir l'adhésion sur Retkoop, saisir la comptabilité en ligne, assurance & coopérative scolaire, les justificatifs comptables, la régie d'avance, la coopérative scolaire – une affaire d'équipe..) pour permettre aux écoles les plus éloignées de Poitiers de bénéficier d'un accompagnement de qualité.

Par ailleurs, il est possible d'intervenir auprès des écoles qui le souhaitent pour répondre à leurs questions sur l'organisation et la législation des coopératives et poursuivre les interventions dans le cadre des formations des nouveaux directeurs : *L'argent à l'école, Résolution positive des conflits et présentation des partenaires de l'école.*

L'OCCE 86 vise à répondre à toute demande d'intervention des IEN, des conseillers pédagogiques dans le cadre d'animations pédagogiques, de Conseil-Ecole-Collège, d'accompagnement d'équipes.

L'information des mandataires emprunte différents vecteurs : mise en ligne des documents usuels à la gestion des coopératives par les mandataires sur le site de l'OCCE 86 et sous forme de mur collaboratif, envoi postal de quelques documents utiles aux nouveaux mandataires (tableau récapitulatif pour la couverture de l'assurance, Permis/ pas permis ?, règlement des coopératives scolaires OCCE). Les réponses par mail renvoient le plus souvent possible au site internet afin de les rendre autonomes sur la recherche de réponses et leur permettre de découvrir l'étendue de l'activité associative.

2.2 Produire et diffuser des connaissances et des outils pédagogiques sur la coopération à l'école

La création et la mise en forme de ressources pédagogiques (déroulé de séances et padlet) est diffusées auprès des écoles adhérentes ou des enseignants lors des animations pédagogiques ou des interventions dans les classes. Lors de questions par mail ou téléphone, les enseignants sont invités et redirigés vers le site de l'OCCE 86 pour se tenir informés et trouver des réponses à leurs questions.

Proposer des formations obligatoires :

L'OCCE 86 propose des animations en conseil des maîtres ou sur le temps personnel en lien avec les actions proposées : THEA, Un auteur, des auteurs, ou des thématiques propres aux équipes : mettre en place des conseils de coopération, mettre en place les messages clairs/ la médiation par les pairs, utiliser l'agenda

coop', prévention du harcèlement scolaire. Des co-interventions à l'INSPE dans le cadre de la formation à la pédagogie de projet (Parcours artistique et culturel) sont poursuivies pour la 5e année consécutive

Une offre de formation complète, en vue d'élargir le panel de nos animations au Plan Académique de Formation sera proposée aux IEN. L'association peut partager à la connaissance la plateforme du Conservatoire des pratiques coopératives (en particulier lors du dialogue de partenariat) en tant qu'outil de formation aux pratiques pédagogiques coopératives.

Proposer des formations facultatives sur le temps personnel :

Le Conseil d'administration vise, par cet accompagnement pédagogique à former une communauté d'enseignants qui pourront à leur tour essaimer cette pratique et poursuivre la formation de l'animatrice pédagogique. Il s'agit d'offrir aux enseignants un espace de formation pour échanger avec d'autres collègues inscrits, pratiquer, glaner des outils théoriques et pratiques. Sur proposition du Conseil d'administration, des temps « apéro pédago » seraient créés comme des espaces de réflexion et d'échanges autour de pratiques pédagogiques (ceintures de comportement, conseil de coop', Jeux coopératifs, classe dehors...)

Le Plan Fédéral de Formation est porté à la connaissance des enseignants et des IEN (inciter à la participation des membres du Conseil d'administration et des enseignants aux stages).

Sur impulsion du conseil d'administration, un stage de formation « Bals en liance » 3 jours autour de la danse contemporaine pour lancer l'action du même nom sur le département sera proposé et 3 classes testeront l'action.

Diffuser l'information auprès des familles et des personnels périscolaires :

Des temps d'information ou de formation seront proposés au personnel périscolaire, AESH, ATSEM et famille afin de rendre visible et lisible le travail d'accompagnement réalisé autour des messages clairs dans les classes.

2. 3. Organiser des actions à destination des enseignants et de leurs élèves :

Objectifs généraux :

Tout en continuant à organiser des « événements » forts et des regroupements d'élèves (rencontres THEA, exposition Un auteur, des auteurs), nous favorisons une relation de terrain permettant à l'animateur pédagogique de visiter les équipes enseignantes et de travailler directement avec les classes.

Renforcer la coopération, animer les écoles autour de projets coopératifs qui permettent de donner sens aux apprentissages scolaires et citoyens (jeux coopératifs, agendas, conseils de coopération). Elle vise à une éducation citoyenne et une formation à 2 niveaux : celle des élèves et celle de leurs enseignants.

ACTIONS NATIONALES

Intitulé de l'action	Objectif Général	Mise en œuvre	partenariat	Nombre de classes
THEA	Favoriser la création théâtrale à partir d'œuvres d'auteurs contemporains	Accompagnement des enseignants et de leurs classes Rencontres départementales en présence de l'auteur.	Metteur en scène de la Compagnie Plein Vent de Chauvigny, Communes, Grand Poitiers	6 classes participantes 4 écoles APD : 12 enseignants
Printemps des poètes	Sensibiliser les élèves à l'écriture poétique et à la lecture oralisée de textes	Découverte de poèmes et d'actions pour faire vivre la poésie à l'école	Printemps des poètes	Photopoème : 10 classes Printemps des poètes : 10 classes enseignant.es
Étamine	Écrire, illustrer et relier un livre de manière coopérative et/ou être lecteur (développer son esprit critique / argumenter un point de vue)	Diffusion numérique des livres reçus aide financière 50€ par classe		2 écoles 2 classes
Porté Disparu	Sensibiliser à l'importance de la biodiversité	Distribution de matériel envoi de fresque	CRED, DSDEN 86,LPO	12 classes inscrites

ACTIONS DEPARTEMENTALES

Intitulé de l'action	Objectif général	Mise en œuvre	Partenariat	Nombre de classes
Un auteur, des auteurs...	Ecrire, illustrer et relier un livre de manière coopérative Lire les albums jeunesse de Laurent Audouin et ceux réalisés par les autres classes participantes	Prêt de malles de livres Accompagnement des enseignants et de leurs classes à travers des ateliers d'écriture et de reliure Trois rencontres avec l'auteur associé Impression de 8 livres par classe	L'auteur et illustrateur Laurent Audouin Loïc Méhée CSC la Comberie, bibliothèque de Migné-Auxances, CNL,	6 écoles 10 classes

			Sofia	
Prix Janus Korczak	Connaître la CIDE	Au travers d'une sélection d'albums participer à un prix littéraire pour se questionner sur un droit (Thème 2023/2024: Les arbres) Prêt de livres Don affiches, badges	Association Janus Korcsak	15 classes
Eduquer à l'empathie par le corps	Développer l'empathie	Accompagnement dans la classe et mise à disposition de ressources.		1 école 1 classe APD : 48 enseignant.es

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

Intitulé de l'action	Objectif général	Mise en œuvre	Partenariat	Nombre de classes
Mettre en place un conseil de coopération	Découvrir une instance de débat et parole pour mettre en œuvre un projet coopératif	Accompagnement des enseignants et de leurs classes dans la mise en place du conseil Mise à disposition de documentation pédagogique Petit matériel : cahier, étiquettes	Ville de Poitiers – Parcours Citoyen	8 écoles 12 classes
Les messages clairs	Utiliser une technique de résolution de conflit mineur entre pairs	Accompagnement des enseignants et de leurs classes dans la mise en place des messages clairs Mise à disposition de documentation pédagogique Complément		6 écoles 19 classes conseil de maîtres : 20 enseignant.es CEC : 16 PLC et PE Formation directeurs : 22 directeurs

		d'accompagnement sur les attitudes en conflit		
Médiateur en herbe	Utiliser une technique de résolution de conflit mineur entre pairs	Mise à disposition de ressources, formation des élèves en classe		2 écoles 3 groupes de médiateurs
Les agendas coopératifs	Prendre possession d'un outil	Présentation en conseil des maîtres présentation lors d'une séance d'un panel d'activités		5 écoles 12 classes conseil des maîtres : 14 enseignant.es
Former des délégués élèves		Accompagnement en classe		1 école 2 classes
Mener des discussions philosophiques Lipman	Développer des habiletés de pensée, réfléchir avec les autres, développer l'esprit critique	Accompagnement en classe / observation		1 école 2 classes
Vacances apprenantes	Découverte danse et théâtre	Pratique artistique	Mylène Audoin	1 école groupe de 12 élèves
Agenda coop'	Faire vivre la coopération	Séance de découverte des activités		1 école 4 classes